**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 101 (1975)

Heft: 1

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours de projets pour la construction de bâtiments scolaires et d'équipements communaux.

Le Jury, présidé par M. Paul Waltenspuhl, architecte FAS, ingénieur SIA, a pris la décision de primer les projets suivants :

Premier prix: Fr. 10 000.—

Projet: Andante cantabile

François Bouvier architecte SIA

Deuxième prix : Fr. 9000.—

Projet: Quadrille

Virginio et Jacques Malnati

architectes SIA
Georges Gagliardi
Aygen Arikok
Albert Clerc
collaborateurs

Troisième prix : Fr. 7000.—

Projet: Gamin

Jean-Pierre Dom architecte FAS

Quatrième prix : Fr. 5000.—

Projet: Cil

Georges Brera architecte FAS Peter Boecklin architecte SIA Bernard Mocellin Paul Hirschi Alain Rosset collaborateurs

Cinquième prix : Fr. 4000.—

Projet: Via

Bernard Erbeia Architecte EAUG Pascal Loutan Michel Grunner collaborateurs

Sixième prix : Fr. 3000.—

Projet: Panda

Raymond Tschudin architecte FAS-SIA

Le Jury a décidé de proposer l'achat des projets suivants :

Projet: Valérie

Fr. 3000.—

Pierre Marendaz Jean-Paul Hirt architectes EAUG

Projet: C.C.

Fr. 2000.—

Arnold Meichtry architecte ETS

Le Jury déclare que le projet primé en premier rang justifie un mandat d'exécution à son auteur.

Les projets seront exposés à la salle de réunions de l'école de la Californie, à Vésenaz, du lundi 16 au samedi 28 décembre 1974.

Le public aura accès à la salle les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 18 à 20 heures ; le samedi de 10 à 12 heures.

L'exposition sera fermée les 22, 24 et 25 décembre 1974.

Les projets que ne sont ni primés ni achetés pourront être retirés par leurs auteurs, du lundi 6 janvier au vendredi 17 janvier 1975, à la Mairie de Corsier, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 à 17 heures.

Contrairement à ce qui est indiqué à l'article 6 du règlement du concours, les participants ayant présenté un projet pourront récupérer leur finance d'inscription du 6 au 17 janvier 1975, à la Mairie de Corsier, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Le Maire : Jean Buffet